



*Communiqué de presse
Paris, le 5 novembre 2019*

Déchets sur le réseau routier francilien: L'État multiplie les actions pour la propreté et la sécurité des autoroutes et routes nationales

Amoncellement de déchets sur les routes, détritrus sur les bas-côtés, les bandes d'arrêt d'urgence et les voies réservées aux secours et aux services, l'État constate une augmentation des incivilités sur le réseau routier national non concédé francilien. Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, Michel Le Deun, préfet du Val-de-Marne et Alain Monteil, directeur de la DIRIF étaient présents ce lundi 4 novembre aux côtés de leurs services pour réaffirmer la volonté de l'État de nettoyer et sécuriser le réseau routier et autoroutier francilien, première vitrine de notre territoire.

Pas moins de 20 000 tonnes de déchets sont ramassées chaque année sur les autoroutes et routes nationales par les agents de la direction des routes Île-de-France (DiRIF) soit 14 fois plus par kilomètre de route que sur l'ensemble des autres autoroutes en France (réseaux concédés).

Cette situation peut mettre en cause les conditions de sécurité des usagers. Elle dégrade l'environnement et le cadre de vie des Franciliens, ainsi que l'image de la France aux yeux des nombreux visiteurs qui découvrent notre pays et sa capitale, notamment en arrivant par les autoroutes depuis les aéroports de la région.

Face à cette situation préoccupante dûe aux incivilités croissantes, l'État multiplie les actions pour la propreté des autoroutes et des routes nationales franciliennes dont il assure la gestion.

Augmenter les moyens alloués pour d'avantage d'opérations de nettoyages

Avec **des moyens multipliés par 5 depuis 2013**, l'État mobilise chaque année **plus de 12 millions d'euros**, soit plus de 10 % des crédits annuels d'entretien de nos infrastructures. Ces financements permettent à la DiRIF d'organiser chaque année des campagnes complètes de nettoyage des chaussées et de leurs abords sur les autoroutes et routes nationales qui sont les plus exposées aux déchets. Montrant sa mobilisation pleine et entière, l'État s'est également engagé avec la Région Île-de-France dans le cadre d'une convention pour la qualité de service en matière d'entretien et d'exploitation des autoroutes et routes nationales franciliennes.

Fin juillet 2019, les équipes de la DiRIF avaient effectué **170 opérations de nettoyage** des autoroutes et routes nationales franciliennes, **soit plus de 30 opérations de nettoyage par mois** permettant l'évacuation d'environ **15 000 tonnes de déchets**.

Prévenir, dissuader et sensibiliser

Au-delà des campagnes de nettoyage, la DiRIF met en œuvre des **actions préventives et dissuasives afin d'empêcher ou de rendre très difficile le dépôt de déchets**, en renforçant le clôturage des abords de la route, ou en condamnant l'accès à certains espaces.

Un engagement plus volontariste des usagers et des citoyens, premiers acteurs de la propreté des routes est indispensable pour la conduite de ces actions de propreté des routes en Île-de-France. Afin de renforcer leur sensibilité à cet enjeu, la DiRIF a lancé en 2015 la campagne « *Objectif : routes propres en Île-de-France* » déployée sur une soixantaine de panneaux 4 m x 3 m implantés le long des routes et autoroutes franciliennes.

Plus récemment, des panneaux d'informations rappelant l'interdiction de déposer des déchets et les sanctions encourues par les contrevenants ont également été posés sur d'anciens sites de dépôts illicites de déchets évacués par les services de l'État.

Développer des partenariats avec les collectivités locales

La DiRIF développe des partenariats avec les municipalités qui souhaitent s'engager sur ces questions environnementales concernant les bretelles desservant leur commune et parfois promeuvent localement des « campagnes citoyennes de nettoyage ». La DiRIF met alors à disposition des communes ses moyens humains ou techniques, afin de faciliter le bon déroulement de ces opérations et d'en assurer la sécurité.

Pour Michel Cadot, « *La propreté du réseau routier francilien est un enjeu essentiel pour notre territoire. Elle garantit la préservation de l'environnement, la sécurité des usagers et l'image de notre région. Une gestion durable est indispensable, elle permet la valorisation de l'Île-de-France notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et paralympiques 2024. C'est pourquoi je me réjouis de voir l'efficacité des services à l'œuvre ce soir que je tiens à remercier pour leur implication.* »

Pour en savoir plus :

Site internet de la direction des routes Île-de-France (DiRIF) :

<http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/les-actions-de-l-etat-pour-la-proprete-des-a1353.html>

Placée sous l'autorité du préfet d'Île-de-France, préfet de Paris, la direction des routes (DiRIF) de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique et solidaire, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france
@Prefet75_IDF